



## **Communiqué aux familles 2 :**

### **Mise en place d'un PORTAIL FAMILLES**

**<https://mairie-val-doingt.portail-defi.net>**

Chères familles

Comme prévu, vous allez recevoir très prochainement vos codes d'accès au **Portail Familles** pour la gestion de vos inscriptions aux activités périscolaires pour la rentrée 2022 : cantine et garderies. En effet, nous avons pris le temps de tester les fonctionnalités avec quelques familles avant d'ouvrir à tous. Pour rappel, un seul référent par famille recevra les codes.

Si vous n'avez rien reçu d'ici mercredi 29 juin, n'hésitez pas à d'abord regarder dans *vos courriels indésirables*, et revenir vers nous si nécessaire.

Quand vous serez sur le Portail Familles, voici la procédure à suivre :

1. Dans l'onglet "Mes Alertes", veuillez déposer le règlement intérieur périscolaire signé (en pièce jointe de ce mail et sur la page Accueil > Consulter les documents). Cette procédure est obligatoire et doit être validée par nos services pour accéder aux inscriptions. Si vous avez besoin qu'on vous imprime le document, n'hésitez pas à vous rapprocher des coordinatrices périscolaires (ou la mairie si école fermée).
2. Vérifiez que vos informations sont bien correctes dans l'onglet "Mon Compte", et complétez-les ou rectifiez-les si besoin.
3. Dans l'onglet « Mon Compte > Transmettre des documents », vous pouvez nous envoyer RIB, autorisation prélèvement SEPA (disponible également en version papier si besoin), attestation de Quotient Familial et PAI.
4. Vous recevrez un email de la mairie qui vous indiquera la bonne validation de votre dossier. Vous ne pourrez pas inscrire vos enfants avant la réception de ce mail.
5. Une fois le mail reçu, reconnectez-vous au Portail Famille et procédez à l'inscription de votre enfant à la cantine et/ou la garderie, dans l'onglet "Inscription". Allez bien jusqu'au bout de la procédure en validant votre demande.
6. Vous recevrez un email récapitulatif pour vous indiquer que l'inscription a bien été validée.

Pour rappel, pour vous accompagner dans la prise en main de cet outil, nous mettons en place une permanence avec nos deux coordinatrices, Hélène GIMENEZ et Emilie MANUS, et moi-même, pour les familles qui en auraient besoin,

**le MERCREDI 6 JUILLET DE 9H A 12H A LA MAIRIE DU BOIS D OINGT,**

- Si vous avez besoin d'une tarification et d'une gestion séparées des inscriptions entre deux parents, nous vous invitons à nous contacter pour que nous puissions créer deux dossiers avec deux référents.
- Dans ce [Portail Familles](#), vous trouverez chaque mois un bilan du mois écoulé. Ce document est uniquement informatif, c'est toujours le Trésor Public qui vous enverra les factures et à qui vous devrez régler ce que vous devez.
- Au niveau des délais d'inscription, cela restera identique à ce qui est actuellement en place pour la cantine : inscription ou désinscription avant le mercredi soir pour la semaine suivante. En effet, nous devons respecter le délai imposé par notre fournisseur de repas.
- Par contre, vous aurez la possibilité d'inscrire et désinscrire vos enfants jusqu'à la veille 12h pour les garderies du matin et du soir.
- Une évolution tarifaire du repas est prévu dès la rentrée 2022 en raison de l'augmentation des coûts de notre fournisseur, le prix du repas sera de 4,20 euros.

Des précisions supplémentaires :

- Après avoir accepté les cookies, n'oubliez pas d'actualiser votre page
- Pour la garderie du soir, vous inscrirez votre enfant sur la tranche horaire 16H30 18H30, mais nos services vous factureront toujours à l'heure comme c'est le cas actuellement, si vous récupérez votre enfant avant 17H30. L'heure de départ sera enregistrée le jour même par nos agents.
- Si vous avez des impossibilités pour imprimer et scanner les documents concernés, vous pouvez les demander et les rendre en main propre aux coordinatrices (pendant l'ouverture des écoles) ou en mairie.

N'hésitez pas à me contacter ou contacter nos coordinatrices pour tout renseignement complémentaire :

Hélène Gimenez pour les écoles de Oingt et Saint Laurent d'Oingt : [periscolaire.ointg@valdoingt.org](mailto:periscolaire.ointg@valdoingt.org),  
[periscolaire.slo@valdoingt.org](mailto:periscolaire.slo@valdoingt.org), 06.79.67.78.43

Emilie Manus pour les écoles élémentaire et maternelle du Bois d'Oingt : [periscolaire.bo@valdoingt.org](mailto:periscolaire.bo@valdoingt.org),  
06.45.96.09.83

Bien cordialement,

Delphine LAVAL

Adjointe au maire en charge de la scolarité et de la jeunesse

[delphine.laval@lilo.org](mailto:delphine.laval@lilo.org)

06.10.82.37.81